

Offre ferme d'achat d'un bien immobilier

Identité(s) offrant(s)

Domicilié(s)

Téléphone(s) :

Mail(s) :

N°carte(s) d'identité(s) :
.....

Etat civil(s) :

Notaire acquéreur(s) :

Ci-après dénommé(e)(s) « l'offrant », se portant fort pour autant que de besoin.

L'offrant déclare, par la présente, prendre l'engagement irrévocable solidaire et indivisible de se porter acquéreur du bien à l'adresse suivante :

Chaussée de Watermael 15, 1160 Auderghem

LOT 2 — Appartement situé au 1er étage

Quotités : 293/1.000èmes des parties communes dont le terrain

Et d'en offrir la somme suivante pour l'acquisition :

..... **EUR (chiffres)**

..... **euros (lettres)**

Dans l'état où il se trouve, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris. Le bien est vendu dans son état actuel ; l'offrant déclare l'avoir visité et en avoir pris pleine connaissance, notamment quant au PEB, acte de base, permis d'urbanisme et plan.

Ce prix sera payable comme suit :

*Acompte de 10% à verser chez le notaire au plus tard lors de la signature du compromis de vente

*Paiement du prix et passation de l'acte dans les 2 mois maximum de la signature du compromis de vente.

Frais — Acte de base et géomètre

Dû au fait que c'est une première division d'immeuble, les frais d'acte de base et les honoraires du géomètre-expert sont à charge exclusive des acquéreurs des lots, à concurrence de leurs quotités respectives dans la copropriété. Pour le LOT 2, la quote-part est de 293/1.000èmes.

K-VOLUTION SRL

info@kvolution.be

Rue Valduc, 334 - 1160 Auderghem

TEL 32 (0)2 732 52 68

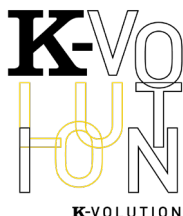
Compte Tiers BE65 0688 9931 3396

BELFIUS BE66 0688 9362 3843

BNP BE39 0016 1790 3719

TVA BE 0828 165 115

IPI 507 957



Condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire (biffer la mention inutile)

La vente se fait aux conditions d'usage des compromis de vente proposés par la chambre des notaires.

Soit : l'offrant déclare que la présente offre est faite sans condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire.

Soit : l'offrant déclare que la présente offre est faite sous la condition suspensive de l'obtention d'un crédit hypothécaire pour un montant de EUR dans les jours à dater de la signature du compromis de vente.

La présente offre est valable jusqu'au, le propriétaire devant notifier son acceptation à l'offrant pour cette échéance, à défaut de quoi l'offrant recouvrera son entière liberté.

Fait à,

Précédé de la mention lu et approuvé,
L'offrant(s)

Pour acceptation,
Le(s) propriétaire(s)